

Construire une paix féministe, briser la militarisation

Papier de position du Comité directeur, destiné à l'Assemblée des membres des Femmes socialistes suisses du 7 février 2026 à Berne

- 5 Le monde est en train de s'embraser. Partout autour du globe, les forces autoritaires gagnent du terrain. Elles s'attaquent frontalement aux droits humains, à la démocratie et aux fondements mêmes de l'état de droit. La profonde mutation de l'ordre international ne relève plus ni de l'hypothèse ni de la projection : *elle s'impose désormais comme une réalité*. Ce basculement du pouvoir s'opère au détriment des plus vulnérables. Les fauteurs de guerre bellicistes et les
- 10 despotes de ce monde s'enlisent toujours davantage dans des confrontations géopolitiques violentes, tandis que le néocapitalisme d'État et les courants libertariens exploitent le vide ainsi créé pour accroître démesurément leurs profits. Parallèlement, ces mêmes acteurs assèchent les ressources destinées à la coopération au développement, à l'État social et au bien-être collectif. La militarisation croissante et l'érosion de la solidarité mondiale alimentent une spirale
- 15 négative dangereuse, dans laquelle seule prévaut la loi du plus fort.

En Suisse aussi, nous voyons comment les droits humains et le droit international sont de plus en plus remis en question, et combien les moyens financiers alloués à la coopération internationale sont progressivement réduits. Or, précisément en ces temps troublés, la Suisse serait bien inspirée de s'engager avec courage et détermination en faveur d'une autre voie.

20 Pour un pacifisme féministe

Depuis le tournant du millénaire, nous assistons à une instrumentalisation des droits des femmes comme prétexte à la légitimation d'intérêts nationalistes. La sociologue italienne Sara R. Farris définit cette stratégie comme le « fémonationalisme » (ou « féminationalisme »). Un exemple particulièrement flagrant en est l'invasion de l'Afghanistan, qui a été justifiée par la prétendue « libération des femmes ». Cet argument masque une instrumentalisation des droits des femmes au service de guerres impériales et d'intérêts de pouvoir. L'Afghanistan illustre de manière particulièrement frappante les conséquences dramatiques d'un tel bellicisme, dont les femmes sont les premières victimes.

Face à cette logique patriarcale, nous revendiquons un pacifisme féministe. Historiquement, les

30 mouvements pacifistes ont été portés de manière décisive par des femmes. Les organisations féministes ont joué un rôle déterminant dans la compréhension de la non-violence, de la solidarité internationale et de l'éthique du *care* comme fondements d'une paix durable. Cette approche privilégie la coopération et la réparation, en rupture avec la punition ou l'escalade militaire. Plutôt que céder aux spirales de la violence, le pacifisme féministe s'attaque aux causes

35 structurelles de celle-ci : le patriarcat, le capitalisme, le racisme et le sexism. Cela implique de construire de nouveaux systèmes fondés sur l'entraide, la solidarité et l'éthique du *care* – et non sur la domination ni la hiérarchie. L'essentiel, pour cela, réside dans une pratique du *care* et dans la réparation des relations, plutôt que dans la punition et le contrôle. Les droits humains et le droit international constituent la base de cette paix. Le pacifisme féministe ne considère pas

40 les femmes et les groupes marginalisés comme de simples victimes à protéger, mais comme des acteurs et actrices à part entière de la construction de la paix. Cette conception reconnaît explicitement le droit humain à l'autodéfense ainsi que la légitimité de la résistance à la violence, même structurelle.

Halte à la militarisation

45 Ce pacifisme féministe s'oppose également à la normalisation de la participation des femmes au sein de structures militaires comme l'armée suisse. En Suisse, des réformes telles que l'introduction du service militaire obligatoire pour les femmes et l'extension de la journée d'information obligatoire de l'armée sont actuellement en discussion. L'objectif d'atteindre 10 % de femmes d'ici à 2030 est brandi au nom de « l'égalité », alors qu'il s'agit d'une
50 instrumentalisation trompeuse de ce principe. L'intégration des femmes dans une institution qui repose sur la hiérarchie, le commandement et la soumission ne saurait être assimilée à un processus d'émancipation. Le recrutement accru de femmes dans l'armée ne constitue pas une avancée vers l'égalité : il s'inscrit dans une logique de militarisation des femmes.

55 Les structures militaires reproduisent la violence – contre d'autres personnes, mais aussi en interne, à l'encontre des femmes qui y servent. Il y a un an, une étude de l'armée a montré que 90 % des femmes actives au sein de celle-ci y avaient subi de la discrimination et du sexisme. 40 % rapportent avoir été confrontées à des violences sexuelles au cours de leur service¹. Des femmes dénoncent des viols, des discriminations et un « *victim blaming* » exercé par l'institution elle-même. Cela n'est pas une anomalie, mais la conséquence logique des structures sexistes
60 de l'armée et du militarisme : l'ennemi y est ancré, institutionnalisé. La hiérarchie militaire protège les auteurs, non les victimes. Rendre le service militaire obligatoire pour les femmes ne constituerait pas une avancée vers l'égalité, mais les forcerait à intégrer un système qui leur est structurellement préjudiciable. Une vision féministe cohérente implique dès lors l'abolition du service militaire obligatoire pour toutes et tous.

65 Restreindre le droit en matière d'armes et limiter les exportations d'armes

Au-delà même de l'armée, l'obligation générale de servir en Suisse menace directement la sécurité des femmes. En effet, le service militaire obligatoire entraîne une circulation massive d'armes au sein de la société. Les soldats emportent leurs armes à domicile, où elles sont conservées dans des foyers privés. Il n'est pas rare que ces armes tombent entre de mauvaises mains, à la suite de vols, de transmissions ou d'usages abusifs. Cela est particulièrement dramatique dans le contexte des violences domestiques et des féminicides : des études montrent qu'un accès facilité aux armes augmente considérablement le risque d'homicides de femmes dans des contextes de « violence conjugale » (« *intimate partner violence* »²). Lorsqu'un homme a une arme à portée de main – qu'elle provienne des stocks militaires ou de la possession privée –, le risque qu'une femme soit tuée augmente fortement. Le service militaire obligatoire contribue donc directement à cette infrastructure meurtrière.

¹ <https://www.vtg.admin.ch/fr/nsb?id=102968>

² *Intimate partner violence* : désigne la violence domestique exercée par un-e conjoint-e, un-e partenaire actuel-le ou un-e ex-partenaire dans le cadre d'une relation intime.

Le contrôle des armes relève ainsi non seulement de la sécurité internationale, mais aussi de la justice de genre. Pour protéger les femmes de la violence quotidienne et mortelle liée aux armes, la Suisse doit se doter d'une législation (plus) restrictive. Cela implique de limiter la possession
80 privée d'armes, de renforcer le contrôle des arsenaux militaires et d'instaurer une réglementation plus stricte du maniement des armes et de l'accès à celles-ci. Nous nous opposons à toute tentative d'assouplir les réglementations existantes, telles que l'interdiction des munitions de poche.

On associe volontiers la Suisse à son histoire en tant que lieu de naissance du CICR et État
85 dépositaire des Conventions de Genève. Or, elle figure aussi parmi les plus grands exportateurs d'armement au monde – y compris de biens à double usage, tels que les technologies de surveillance –, avec des conséquences dramatiques pour les femmes et les minorités partout dans le monde. Que ce soit au Soudan, au Yémen ou au Nigeria : des armes et des biens à double usage suisses se retrouvent dans des zones de guerre et dans des pays dirigés par des
90 régimes autoritaires, où ils alimentent l'oppression, l'intimidation et la mort. Ces exportations sont légitimées par de prétendus « intérêts de politique de sécurité », qui placent les profits au-dessus des droits humains. Il est donc essentiel de s'opposer résolument au lobby de l'armement et à ses tentatives d'assouplir les règles relatives à l'importation de matériel de guerre.

Pour une solidarité mondiale

95 Face à la suppression des financements de l'USAID (United States Agency for International Development) et d'autres organisations internationales de développement, des millions de personnes se retrouvent directement plongées dans des situations de détresse existentielle. De nombreux projets sociaux et humanitaires sont menacés de disparition. Dans ce contexte, la Suisse, en tant que pays riche, doit assumer ses responsabilités internationales et participer
100 activement à l'élaboration d'une politique de paix. La coopération au développement, l'aide humanitaire et la promotion de la paix ne doivent en aucun cas être démantelées, mais au contraire être renforcées en tant que piliers centraux d'une politique étrangère et de sécurité crédible et (pro)active. En tant que siège de la Genève internationale, la Suisse dispose d'une ressource particulière et a une responsabilité spécifique : exiger le respect des normes
105 mondiales en matière de paix et de droits humains, insister sur le respect du droit international et encourager la communauté internationale à accroître ses investissements dans le développement. Une collaboration solidaire par-delà les frontières nationales et des réseaux internationaux solides constituent la base pour créer des perspectives durables pour les personnes touchées par la pauvreté et la violence et pour enrayer la spirale des crises.
110 C'est précisément maintenant qu'il faut une Suisse courageuse et solidaire, fidèle à sa tradition humanitaire – non seulement sur le papier ou dans les discours, mais aussi sur le terrain et dans les actes. Elle doit s'engager résolument en faveur de la paix, du désarmement, des droits humains et de la démocratie, et s'opposer à l'arbitraire et à l'escalade.

La paix ne se résume pas à l'absence de guerre

115 Au niveau international, la résolution 1325 « Femmes, paix et sécurité » du Conseil de sécurité de l'ONU constitue un jalon majeur pour la politique de paix féministe. Elle exige la participation des femmes aux processus de paix et reconnaît l'impact spécifique des conflits armés sur les

120 femmes : les guerres sont presque exclusivement déclenchées par des hommes, mais ce sont les femmes qui portent la charge principale du maintien debout de la société, au prix d'un travail de *care* et de subsistance (largement invisibilisé). Parallèlement, elles sont exposées à des formes spécifiques de violence, notamment à la violence sexualisée, aux déplacements forcés et à une précarisation économique durable.

125 Vingt-cinq ans plus tard, la résolution 1325 et les résolutions subséquentes demeurent largement inappliquées, et leur mise en œuvre actuelle en Suisse apparaît superficielle et contradictoire³. En effet, la résolution donne lieu à une stratégie « *Add Women and Stir* » (« Ajouter des femmes et brasser les apparences ») – les femmes sont certes présentes à la table des processus de négociation et de décision, mais les structures militarisées demeurent inchangées. Les femmes y sont en outre principalement présentées comme des victimes, dont la protection devrait être assurée par les structures (masculines) existantes. De plus, elle ignore 130 totalement la violence structurelle, alors que la paix ne se résume pas à l'absence de conflits armés.

135 Une paix féministe reconnaît l'existence d'un continuum entre la guerre, la violence sexualisée, les violences domestiques et l'oppression quotidienne. Le militarisme, le capitalisme et le patriarcat sont profondément interconnectés. Tant que le sexism, le racisme, l'exploitation économique et l'exclusion sociale imprègnent la vie quotidienne, il n'y aura pas de paix pour toutes et tous. Une paix féministe digne de ce nom exige non seulement l'inclusion des femmes, mais aussi et surtout la transformation des structures patriarcales, racialisées et capitalistes qui engendrent la violence. Elle implique un travail de mouvement intersectionnel, décentralisé, porté par la base, et non une cooptation par les États-nations et les appareils de sécurité 140 militarisés.

145 La Suisse doit assumer ses engagements et s'investir davantage dans la mise en œuvre et le développement de la résolution 1325, des Objectifs de développement durable 5 et 16 de l'ONU⁴, de la CEDAW⁵ et de la Convention d'Istanbul. Mais elle doit aussi se repositionner, forger des alliances et des majorités au sein de l'ONU et d'autres instances internationales, et défendre plus fermement une diplomatie courageuse, coopérative et intégrale, à portée globale.

³ Le Plan d'action national (PAN) 1325 de la Suisse (2021-2025) met en œuvre la résolution 1325 des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité à travers quatre axes prioritaires : la participation, la protection, la prévention et la réintégration.

⁴ L'ODD 5 (Égalité entre les sexes) appelle à l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des jeunes filles, ainsi qu'à leur pleine participation aux postes de direction. L'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) vise à réduire toutes les formes de violence, y compris la violence fondée sur le genre, et à promouvoir la participation inclusive des groupes marginalisés.

⁵ La CEDAW (Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women / Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1979) oblige les États à promouvoir l'égalité des sexes, à lutter contre la violence à l'égard des femmes et les discriminations intersectionnelles, ainsi qu'à protéger les droits des femmes dans les situations de conflit. La Suisse est partie à cette convention depuis 1997.

Revendications

- Les Femmes socialistes demandent que la Suisse respecte enfin ses engagements internationaux et son mandat constitutionnel visant à réduire la détresse et la pauvreté, ainsi qu'à promouvoir la démocratie et les droits humains, et qu'elle consacre 0,7 % de son revenu national brut (RNB) au financement du développement et au travail de promotion de la paix, en garantissant durablement ces moyens.
150
- Les Femmes socialistes demandent que la Suisse documente de manière systématique les violences subies par les femmes et d'autres personnes vulnérables au sein de l'armée. Notre pays doit sanctionner ces violences et prendre des mesures pour les combattre.
155
- Les Femmes socialistes s'opposent à l'extension du service militaire obligatoire aux femmes. L'émancipation des femmes ne passe pas par leur intégration forcée dans des structures militaires patriarcales, mais par la remise en question et le dépassement structurel de ces systèmes.
160
- Les Femmes socialistes s'opposent aux journées d'information obligatoires pour les jeunes de 17 ans. La Suisse devrait plutôt investir dans l'éducation à la paix, la résolution des conflits et la communication non violente.
165
- Les Femmes socialistes demandent que le budget militaire suisse ne soit pas augmenté davantage et qu'une étude soit menée sur l'efficacité des moyens engagés. Sur cette base, les financements alloués à l'armée doivent être remis en question.
170
- Les Femmes socialistes demandent l'abandon d'une conception de la sécurité fondée exclusivement sur l'État-nation et le militarisme ainsi qu'un changement de stratégie du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Celui-ci doit mettre au premier plan le renforcement d'un concept de sécurité centré sur l'être humain, intégrant les droits des personnes marginalisées ainsi qu'une gestion durable des ressources naturelles.
175
- Les Femmes socialistes demandent l'arrêt des assouplissements récemment adoptés de la loi sur le matériel de guerre et l'instauration d'une interdiction stricte d'exporter du matériel de guerre ainsi que des biens à double usage vers des régions touchées par des conflits ou par des crises en matière de droits humains. Aucune exception, aucune autorisation générale d'exportation : transparence et neutralité plutôt que profits au détriment des droits humains.
180
- Les Femmes socialistes soutiennent le référendum sur le matériel de guerre.
- Les Femmes socialistes demandent que la Suisse renforce son Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 et qu'elle le dote de moyens financiers suffisants.